

La poste des insurgés de Thérisson, Crète (30 août - 2 novembre 1905)

Louis FANCHINI

CONFÉRENCE DU 11 JANVIER 2020



La construction de la Grèce moderne et sa libération du joug ottoman ont démarré par la révolution de 1821 pour s'achever à l'issue du 2e conflit mondial en 1947.

La Crète, la « Grande Île » de l'archipel grec, n'a été rattachée au royaume qu'en 1913 après moult révoltes et statuts transitoires. Suite à nombre de tentatives infructueuses pour rejoindre la mère patrie, la Crète est placée sous administration internationale (Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie, France, Italie et Russie) en 1897 qui devient l'année suivante, une administration autonome, gouvernée par le prince Georges de Grèce, haut-commissaire de l'île, tout en restant sous la suzeraineté de la Sublime Porte.

Elefthérios Venizélos, principal rédacteur de la constitution crétoise (1899), membre de l'Assemblée crétoise puis ministre de la Justice, prend la tête d'un groupe de 17 chefs crétois et de quelques 1 500 insurgés qui se réunissent, le 30 mars 1905, dans le village de Thérisson au sud de La Canée. La principale revendication de cette révolte est le rattachement de la Crète à la Grèce : l'« Énosis » et le départ du prince Georges de Grèce.



Le 30 août 1905 l'assemblée révolutionnaire publia un décret annonçant l'institution d'un service postal et l'émission de 5 400 timbres-postaux pour chacune des cinq valeurs : 5, 10, 20 et 50 lepta et 1 drachme or. Ces cinq valeurs provisoires furent imprimées sur place et à la hâte, manuellement et individuellement, par D. Kokinokos.



Un nouveau décret du 29 septembre 1905 annonça l'émission d'une deuxième série de six valeurs des 5, 10 et 20 lepta (50 000 unités chacun) et des 50 lepta, 1 et 2 drachmes (10 000 unités chacun). Cette seconde série fut dessinée par K. Mitsotakis et les timbres furent imprimés en lithographie à Athènes par Grundman & Stangel en feuilles de 50 et 100 (50 x 2) selon les valeurs. Le 1er jour d'émission fut le 12 octobre 1905 et ces timbres n'eurent cours que pendant seulement une vingtaine de jours.



La seconde émission, définitive. La seule épreuve connue.

Lettre de Thérisson du 12 octobre 1905, avec la série complète des six valeurs.
Premier jour d'émission.

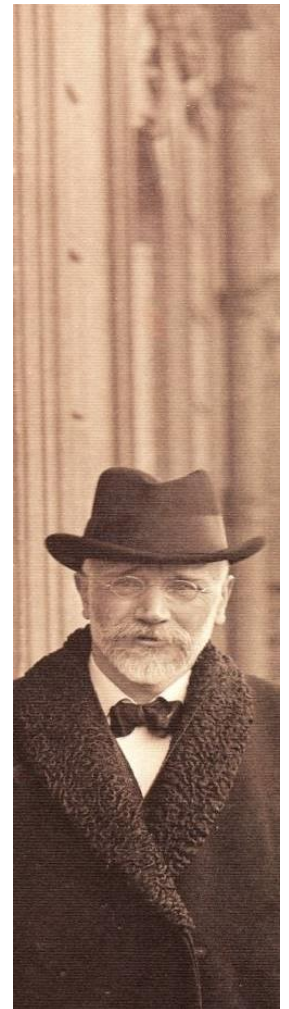


Après quelques escarmouches avec la gendarmerie crétoise et les forces militaires russes, les grandes puissances (Angleterre, France, Italie et Russie) étant toujours présentes sur l'île, la révolte prend rapidement une tournure diplomatique. Elle s'achèvera le 2 novembre 1905 par la dépose des armes des insurgés et une amnistie de tous les protagonistes. Elefthérios Venizélos en sort néanmoins renforcé avec une renommée devenue internationale et avec le départ du prince Georges de Grèce en septembre 1906. Il sera le principal artisan du rattachement de la Crète au royaume de Grèce en 1913 et deviendra ensuite, l'homme politique le plus remarquable de la Grèce du 20e siècle.

Le gouvernement révolutionnaire de Thérisson contrôlait au plus une douzaine de villages distants de quelques kilomètres et avec, au plus, une centaine d'habitants...

Il n'y avait nul besoin d'un service postal si élaboré... Il est donc plus que probable que les dirigeants de l'insurrection cherchèrent ainsi à promouvoir leur mouvement à travers l'Europe et à financer leurs initiatives révolutionnaires, profitant de l'attrait de ces vignettes auprès des philatélistes du monde entier qui étaient légions à la croisée des siècles...

Cette présentation revêt donc d'abord un intérêt historique au travers de l'usage de la philatélie comme moyen de propagande et de financement.





La Crète ne sera rattachée à la mère patrie qu'en 1913 à la suite du traité de Bucarest du 10 août 1913.

Le drapeau grec est hissé sur la forteresse de La Canée le 1er décembre 1913 en présence de Constantin Ier, roi des Hellènes et de Eleférios Venizélos.

À cet endroit une plaque est apposée avec le texte suivant : « Τουρκοκρατία εν Κρήτη 1699-1913, ητοι 267 έτη, 7 μήνες και 7 ημέρες αγωνίας » pour : « Occupation turque en Crète 1669/1913 : 267 ans, 7 mois ».